

4^{ème} VERSION**Dénomination :****Danse du bâton****Origine :**

Notée par Roger PEARRON le 2 décembre 1964
auprès de Monsieur et Madame Raymond BARON dit
Chopine de Menetou-Râtel (Cher) lors d'une veillée aux
Chaudys, commune de Sury-en-Vaux, (Cher).

Air, musique :

"En tout temps la galette est bonne" (Air n° 50.06.3)
Enregistré en 1963 auprès d'Henri REVERDY dit *L'Henri*
Caillaux, vigneron né en 1888.

Formation :

Deux hommes face-à-face.

Pas :

Pas sautés (1^{ère} partie),
Pas marchés (2^{ème} partie).

Position de départ :

Les deux danseurs se font face,
chacun à une extrémité d'un bâton de deux mètres environs,
qu'ils tiennent des deux mains.

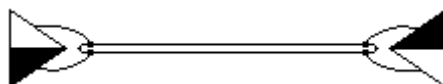


Figure 1

Figure unique, reprise à volonté :

1^{ère} Partie :

Les danseurs passent alternativement la jambe gauche et la jambe droite par dessus le bâton pendant les huit mesures de la musique.

1^{ère} mesure : - Temps 1 : Les danseurs sautent à pieds joints. (En tenant toujours le bâton des deux mains)

- Temps 2 : Chaque danseur, en même temps, lève le genou droit (conservant le bâton dans la main gauche et le lâchant de la main droite) et saute sur le pied gauche en faisant passer la jambe droite par-dessus le bâton en même temps qu'il saisit le bâton de la main droite et l'abandonne de la gauche.

2^{ème} mesure : - Temps 1 : Les danseurs sautent à pieds joints. (En tenant toujours le bâton de la main droite)

- Temps 2 : Chaque danseur, en même temps, lève le genou gauche et saute sur le pied droit en faisant passer la jambe gauche par-dessus le bâton en même temps qu'il saisit le bâton de la main gauche et l'abandonne de la droite.

Et ainsi de suite, les danseurs font huit sauts en tout, quatre sur le pied gauche (mesures impaires) et quatre sur le pied droit (mesures paires).

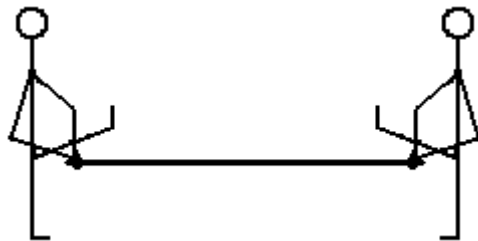


Figure 2

2^{ème} Partie :

Les danseurs tiennent le bâton à deux mains. Chacun d'eux fait quatre tours complets sur lui-même dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avec quatre pas de marche sur les huit mesures de la musique. Soit un tour en deux mesures.

En tournant, les danseurs élèvent le bâton pendant les deux premières mesures et l'abaissent pendant les 3^{ème} et 4^{ème} mesures. Ils tiennent le bâton au-dessus de leur tête au moment où ils se tournent le dos (Cf. figure 3) et l'ont devant eux quand ils se font face.

Le mouvement est continu et sans à-coup.

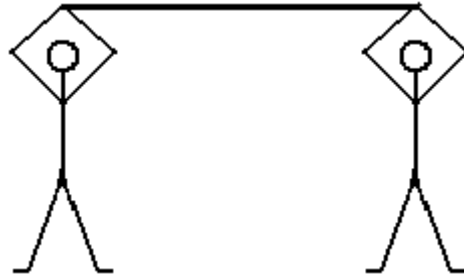


Figure 3

Note :

Nous avons utilisé la description de la danse faite par Jean-Michel GUILCHER pour la rédaction de cette fiche.